



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00192** du **31 JAN. 2025**
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à TOTEM FRANCE
Domicilié (e) 132 Avenue de Stalingrad
 94800 Villejuif

En vue de la réalisation : Le projet consiste en:
- la pose d'antennes panneaux fixées sur des mâts (au nombre de trois) repris sur
l'étanchéité de la terrasse en retrait des façades et pignons
- la création d'une zone technique en toiture-terrasse sur des plots étanchés, avec pose
d'armoires électriques et techniques sur plots anti-vibrations.
- la mise en sécurité de la toiture-terrasse.
Sur un terrain sis 28 Place Pierre Semard
Cadastré AO31

Villeneuve-Saint-Georges, le

31 JAN 2025

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant
fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00192**
du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,